

2023



RAPPORT D'ACTIVITÉ



ÉDITO



REGARD APPROFONDI SUR L'HABITAT, LA MOBILITÉ ET LA SANTÉ EN PAYS DE CRAON !

En premier lieu, je tiens à saluer l'ensemble des services et des agents de nous permettre de présenter ce Rapport d'Activité dès le mois d'avril.

Si les impacts de l'inflation restent une contrainte majeure pour le budget des collectivités, les actions et réalisations du Pays de Craon demeurent en phase avec notre projet de territoire.

Sur le sujet de **l'habitat**, le Pays de Craon a une politique volontariste. Le renouvellement de notre convention avec l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) permet aux particuliers d'obtenir une aide pouvant aller jusqu'à 50% du prix de leurs travaux de rénovation, ainsi qu'un programme d'aide aux communes pour la rénovation des logements communaux.

Le développement de notre **économie** s'appuie sur l'ouverture en 2023 de la Zone d'Activités des Rues située à Cossé-le-Vivien. Je salue le travail réalisé pour soutenir l'emploi autour du dispositif *OSE TON* et du site internet *Travailler en Pays de Craon*. La compétence « Derniers Commerces », en partenariat avec les communes de Simplé et de Saint-Martin-du-Limet, permet de conserver un lieu de restauration, d'épicerie et de lien social. Nous devons à l'avenir imaginer, avec les élus municipaux et les habitants, comment cette compétence pourrait évoluer.

La **mobilité** est un enjeu pour certains habitants et dans ce cadre, la Communauté de Communes

participe financièrement au dispositif *Transport à la demande*, qui permet de se déplacer sur tout le territoire et même au-delà, grâce à la ligne quotidienne Craon-Laval.

Le Pôle **Santé** du Pays de Craon reste une fierté et nous devons poursuivre dans ce sens. La préparation d'un nouveau Contrat Local de Santé (CLS) au début de l'année 2024 mettra en avant la prévention et la promotion de la santé, en accordant une attention particulière à la santé mentale. Je salue ici le travail des professionnels de santé et l'engagement des bénévoles de l'association *Relais Santé Bien-Être*.

L'action sociale au travers du CIAS s'amplifie notamment chez les plus jeunes. Parallèlement, attaché à l'accompagnement des personnes âgées dans leurs parcours résidentiel, un groupe constitué des présidents des quatre conseils d'administration d'EHPAD et du Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale (GCSMS) travaille sur un projet de fusion de ces établissements. L'objectif est de conserver ces quatre sites, afin d'avoir un accueil réparti sur le territoire et une mutualisation des services.

Les agents et les élus agissent au quotidien au service des habitants dans un cadre budgétaire complexe, mais maîtrisé. Je remercie chaleureusement chacune et chacun pour leur engagement et leur travail.

Christophe LANGOUËT

Président de la Communauté de Communes
du Pays de Craon



SOMMAIRE

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Économie	p.4
Commerce	p.5
Emploi	p.6
Habitat	p.7

SANTÉ

Animation Santé	p.8
-----------------------	-----

ACTION SOCIALE / FAMILLE

Enfance	p.10
Jeunesse	p.11
Espace Crescendo	p.12
Festival des 37	p.12
France Services	p.13
Personnes Âgées	p.13

EAU ET ASSAINISSEMENT

Assainissement	p.14
Relations Usagers	p.15
Eau Potable	p.15

ENVIRONNEMENT

Ordures Ménagères	p.16
Voirie	p.18

CULTURE

Pôle Culture	p.20
Établissement d'Enseignements Artistiques	p.21
Lecture Publique	p.22
Spectacle Vivant	p.23

SPORT / TOURISME

Tourisme	p.24
La Rincerie	p.25
L'Odyssée	p.26

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Petites Villes de Demain	p.28
Plan Paysage	p.29

FINANCES / RESSOURCES HUMAINES

Finances.....	p.30
Ressources Humaines.....	p.31

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

CHIFFRES CLÉS



111
COMMERCES
DE DÉTAILS



7 600 M²
DE SURFACES COMMERCIALES
ALIMENTAIRES



207 HA
DE ZONES D'ACTIVITÉS
AMÉNAGÉES

INVENTAIRE DES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Depuis 2021, la loi Climat et Résilience demande aux intercommunalités d'**élaborer un inventaire de leurs Zones d'Activités Économiques** (ZAE) et de le mettre à jour tous les six ans minimum (article L. 318-8-2 du Code de l'urbanisme). Cette obligation intervient dans un contexte global d'incitation à la sobriété foncière.

L'inventaire a été mené en 2023 et permet de **disposer d'un véritable outil au service du développement communautaire.**



*Francois Parmentier Visuals

AGRANDISSEMENT DE L'ENTREPRISE ALGOPLAST

L'entreprise **ALGOPLAST**, située à Ballots, est spécialisée dans l'extrusion de matières plastiques. Afin de l'accompagner dans son développement, **la Communauté de Communes a agrandi de 740 m² l'atelier de production**, pour un coût de 672 000€ HT, financé à hauteur de 60 000€ par l'État dans le cadre de la DETR.



ÉCONOMIE

COMMERCE

LE SAVIEZ-VOUS ?

Afin d'assurer une offre commerciale de proximité et de favoriser le maintien de la population en milieu rural sur le territoire, le Pays de Craon est propriétaire de 14 derniers commerces, dont les locaux varient entre 72 et 150 m².

COMMERCE DE SIMPLÉ

En 2023, l'intercommunalité, avec la commune de Simplé, ont réalisé des travaux de réhabilitation du commerce-restaurant *Le Cheval Blanc* à Simplé, afin de **le rendre accessible aux Personnes à Mobilité Réduite** et de créer une extension de manière à **favoriser le développement de l'activité commerciale présente**.

Le projet a permis de :

- Reconfigurer les sens de circulation dans l'établissement
- Réhabiliter le bloc sanitaire
- Démolir la véranda existante (non isolée) et recréer une extension à l'arrière de la parcelle d'une superficie de 121,10 m²
- Rénover la façade principale



STRATÉGIE COMMERCE

En 2023, le Pays de Craon a mené une étude sur le commerce, qui s'inscrivait dans la continuité du Projet de Territoire. Elle visait à disposer, à l'échelle de l'EPCI, d'outils stratégiques et opérationnels pour répondre aux évolutions du commerce et ainsi orienter la politique locale.

Cette étude a été menée en 3 phases :

1. L'identification des enjeux : diagnostic complet de la situation de l'offre et de la demande du territoire
2. Prospective : étude de marché à 5 ans
3. Co-construction de la stratégie et d'un plan d'actions



La stratégie choisie par l'intercommunalité est articulée autour d'actions intercommunales, d'un accompagnement auprès de différentes cibles (porteurs de projets, unions commerciales, exploitants de derniers commerces) ou encore des animations commerciales.

À terme, ces diverses actions ont pour objectif d'accompagner les communes du territoire dans l'aménagement de leur espace public, dans la protection de leur linéaire marchand ou encore dans la mise en place d'un plan d'acquisition et de réhabilitation des locaux commerciaux vacants.



EMPLOI

OSE TON JOB DANS LES MÉTIERS DE LA PETITE ENFANCE !

Le 31 mai 2023, s'est déroulée la 5^{ème} édition du dispositif *OSE TON JOB*. Cet évènement dédié aux métiers de la petite enfance a permis d'accueillir près de 120 visiteurs en recherche d'orientations professionnelles.

3 mois après l'évènement, un CDD à temps partiel a été signé auprès de la société *NOUNOU ADOM* et un CDI à temps partiel a été mis en place auprès du CIAS du Pays de Craon d'une durée de 26h par semaine.

LE SAVIEZ-VOUS ?

À l'issue de cet évènement, une vidéo métier a été réalisée. Vous pouvez la retrouver sur la chaîne Youtube : [Pays de Craon](#).

N'hésitez pas à la visionner !

La prochaine action du dispositif *OSE TON* se déroulera, dans la salle du FCC à Cossé-le-Vivien, **le mardi 15 octobre 2024**. Il s'agira d'un évènement dédié à l'orientation à destination des jeunes et du public en reconversion.



TRAVAILLER EN PAYS DE CRAON : UN SITE DÉDIÉ À L'ATTRACTIVITÉ EN PAYS DE CRAON !

La Communauté de Communes du Pays de Craon s'est dotée en 2020 d'un **outil innovant, gratuit et opérationnel** pour les **entreprises du territoire désireuses d'afficher leurs besoins en main d'œuvre**, tout en valorisant les atouts du territoire qui conjugue « Travail de qualité » et « Qualité de vie ».

L'enveloppe de 700 crédits permettant de déposer des offres gratuitement sur le site a été distribuée aux 109 entreprises utilisatrices du site. **En 3 ans, ce sont plus de 3 500 CV qui ont transité via la plateforme.**

Une enquête réalisée à mi-parcours a permis de mettre en exergue les points suivants :

- Les entreprises qui ont le plus recrutées faisaient partie du secteur de l'industrie et de la santé ;
- Les personnes recrutées venaient principalement de l'extérieur du territoire ;
- Les entreprises qui ont le moins recrutées faisaient partie du secteur du bâtiment et avaient un nombre de salariés inférieur à 10.



LE SAVIEZ-VOUS ?

L'opération a été reconduite en 2023 pour 2 années supplémentaires, avec un volume de 250 crédits annuels.

Collectivités et entreprises du territoire, n'hésitez pas à vous rapprocher du service pour plus de renseignements : conomie-emploi@paysdecraon.fr



CHIFFRES CLÉS



13 851
LOGEMENTS
SUR LE PAYS
DE CRAON



75%
DE PROPRIÉTAIRES
OCCUPANTS



18%
DE MÉNAGES
EN PRÉCARITÉ
ÉNERGÉTIQUE



280 000€
DE SOUTIEN À
LA RÉNOVATION

LE PAYS DE CRAON S'ENGAGE POUR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT !

La Communauté de Communes est engagée depuis 2018, en partenariat avec l'État, dans une [Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat](#) (OPAH) au bénéfice de propriétaires occupants « modestes ». **Ce programme est axé prioritairement sur la lutte contre la précarité énergétique.**



Considérant les retombées de cette opération pour l'activité économique locale, mais aussi pour l'amélioration du patrimoine bâti, l'intercommunalité a décidé de prolonger cette opération après le 1^{er} janvier 2024 pour une durée d'un an.

Une étude a été lancée pour mener un nouveau programme de 2025 à 2028, afin de **continuer à accompagner la rénovation de l'habitat** sur les thématiques suivantes :

- Lutte contre l'habitat indigne et très dégradé
- Amélioration énergétique
- Adaptation à la perte de l'autonomie

En 6 ans, près de **600 logements ont été accompagnés** dans le cadre de travaux de rénovation. Ce programme a engendré des travaux d'une valeur de plus de 16 400 000€ pour le secteur du bâtiment, dont plus de la moitié ont été financés par des subventions de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), s'élevant à près de 7 900 000€. **Le Pays de Craon a alloué près de 280 000€ à ce programme.**



LE SAVIEZ-VOUS ?

En 2023, 200 kits radon ont été distribués aux habitants pour mesurer le radon dans leur logement. En effet, sur le territoire, [12 communes](#) sont classées en catégorie 3 (catégorie à potentiel radon le plus élevé).

CHIFFRES CLÉS



3
PÔLES SANTÉ



23 544
PATIENTS SUIVIS
AUX PÔLES SANTÉ
AU 31/12/22



315
PROFESSIONNELS
DE SANTÉ
À L'HÔPITAL



70
PROFESSIONNELS
DE SANTÉ
LIBÉRAUX



17
NOUVEAUX
PROFESSIONNELS
INSTALLÉS EN 10 ANS

BILAN DU 3^{ÈME} CONTRAT LOCAL DE SANTÉ (2020-2023)

Cette année 2023 signe la fin du 3^{ème} Contrat Local de Santé (CLS) sur le Pays de Craon.

En 3 ans, c'est **un réseau dynamique d'acteurs qui a pu être construit** sur le terrain grâce aux 152 partenaires sociaux, médicaux-sociaux, associatifs et institutionnels qui se sont impliqués dans le CLS.

C'est aussi **un programme de 99 actions de prévention et de promotion de la santé destiné à l'ensemble des habitants** qui a été pensé et construit au plus près de leurs besoins. Sur les 99 actions :

- 30 sont liées à la prévention santé : alimentation, activité physique, sommeil, écran, etc ;
- 15 concernent la santé environnementale : qualité de l'air intérieur, risques auditifs, etc ;

- 16 ont été mises en place pour lutter contre les addictions et améliorer la santé mentale ;
- 13 sont en lien direct avec la qualité de vie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap sur le territoire ;
- 24 sont des actions en lien avec les thématiques du CLS, portées par les habitants, membres de l'association *Relais Santé Bien-Être*, en collaboration avec les élus référents santé communaux ;
- 1 action tente de répondre aux problématiques d'accès à la santé sur le territoire.

Pour informer et sensibiliser les habitants, des conférences, des ateliers, des enquêtes, des animations, des visites ou encore des débats théâtraux ont été proposés sur le territoire.



LA SANTÉ MENTALE, UNE PRIORITÉ SUR LE TERRITOIRE !

À l'heure où la santé mentale est une question de société, la Communauté de Communes a proposé à différents publics de se former sur les problématiques liées à cette dernière.

1

Des secouristes en santé mentale formés sur le territoire.

En 2023, une première session de formation intitulée *Premiers Secours en Santé Mentale* (PSSM) a été organisée. Animée par la *Mutualité Française*, cette formation a permis à 10 professionnels et bénévoles d'acquérir des connaissances générales dans le domaine de la santé mentale, notamment en ce qui concerne les quatre troubles psychiques les plus courants : troubles dépressifs, anxieux, psychotiques et liés à l'utilisation de substances. Pendant quelques heures, ils ont appris à intervenir face à une personne en crise ou en difficulté.



2

9 professionnels du CIAS ont été formés aux Compétences Psycho-Sociales (CPS).

Les CPS sont un ensemble de compétences sociales, émotionnelles et cognitives qui ont pour objectif d'améliorer les relations. Acquis dès le plus jeune âge, elles aident les enfants à mieux faire face aux situations de la vie quotidienne et contribuent à favoriser leur bien-être mental, physique et social, ainsi que leur insertion dans la société. Au quotidien, les directeurs, coordinateurs et animateurs du CIAS sont amenés à accompagner des enfants ou des adolescents. Il est donc primordial pour eux de savoir comment ils peuvent mieux les guider pour apprendre à gérer leurs émotions, leur stress et à demander de l'aide en cas de besoin.



AMÉLIORER L'ACCÈS À LA SANTÉ !

Deux constats ont été faits par les acteurs de santé et les élus du territoire : **les habitants méconnaissent les dispositifs de santé qui leur sont proposés** (consultations avancées, permanences médico-sociales, actions de prévention...). La communication sur ces dispositifs reste diffuse, large et difficile d'accès pour les habitants.

Pour trouver une solution à ce problème de communication, la Communauté de Communes a fait appel, au laboratoire d'innovation publique *ETAT'LIN* de la Préfecture régionale. **En concertation avec les habitants, l'objectif est d'imaginer et de créer un outil de centralisation de l'information.** Depuis le début du projet, 129 personnes ont été interviewées pour identifier leurs besoins et leurs attentes.



ACTION SOCIALE / FAMILLE

CHIFFRES CLÉS



4 647 268€
DE BUDGET
GLOBAL AU CIAS



28 148
REPAS DISTRIBUÉS
AUX PERSONNES
ÂGÉES



205
ENFANTS ONT
FRÉQUENTÉ L'ESPACE
CRESCENDO



376
ENFANTS PARTIS
EN SÉJOURS AVEC
LE PAYS DE CRAON

ENFANCE



LES SÉJOURS ENFANCE : UNE SPÉCIFICITÉ FORTE DU PAYS DE CRAON

Depuis de nombreuses années, **le service enfance du Pays de Craon organise des séjours**. Pendant l'été, ces derniers offrent aux enfants du territoire, une diversité d'activités allant du sport à la culture, en passant par l'aventure et la découverte. De plus, un séjour ski est proposé tous les 2 ans, permettant de s'immerger dans l'univers montagnard et de pratiquer diverses activités telles que le ski, la luge et la raquette.

Ces séjours sont un véritable atout, mettant en avant des valeurs primordiales : le vivre ensemble, l'autonomie, la découverte et le dépassement de soi. Grâce à la programmation variée, **chaque enfant peut trouver le séjour qui lui correspond**.

Tout cela est le fruit du travail et de l'implication de l'ensemble des directeurs enfance de site, accompagnés sur place par des animateurs et des responsables de séjours dévoués.

Chaque année, un bilan est réalisé pour évaluer si les séjours proposés et l'organisation mise en place doivent être ajustés. Les inscriptions aux séjours connaissent chaque année un vif succès. **En 2023, près de 315 réservations ont été faites en 3h et plus de 500 demandes ont été recensées.**

Par cette initiative, le Pays de Craon se distingue ainsi avec **une belle dynamique pédagogique et éducative.**



Jeunesse

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'eau utilisée pour créer la boue indissociable d'un MUD DAY, est de l'eau de pluie récoltée bien en amont de l'évènement.

5^{ÈME} ÉDITION DU MUD DAY

Journée phare du service Jeunesse du Pays de Craon, cette course d'obstacles dans la boue est **un moment attendu des jeunes du territoire**, avec en nouveauté cette année : la participation des 9-10 ans des accueils de loisirs du Pays de Craon et celle du service jeunesse de Château-Gontier.

Cette journée change de commune tous les ans. Après un accueil par Cossé-le-Vivien, Quelaines-Saint-Gault, Congrier et Simplé, c'est Saint-Michel-de-la-Roë qui a accepté d'accueillir ces « sportifs », et ce n'est pas rien ! **Cet évènement a nécessité l'aide de la commune pour creuser une fosse à boue, l'installation des obstacles et le rapatriement de plusieurs tonnes d'eau.**



CITOYENNETÉ NUMÉRIQUE AU COLLÈGE

Dans le cadre du programme « Bien grandir en Pays de Craon », **les animateurs jeunesse ont suivi une formation à la citoyenneté numérique.** Des questionnaires ont été diffusés dans certains établissements du Pays de Craon, afin de préciser les besoins des collégiens.

Pour cette année 2023, **près de 250 élèves** du collège Saint-Joseph de Cossé-le-Vivien **ont été sensibilisés.**

Pour les 5^{ème}, un atelier ludique sur la compréhension d'un système de recommandation et un échange sur les bulles de filtres ont été réalisés. Pour les 4^{ème}, des ateliers sur les traces laissées sur internet et une sensibilisation au modèle économique du web ont été proposés.



ESPACE CRESCENDO



L'ESPACE CRESCENDO TÉMOIN DU VIVRE ENSEMBLE !

L'espace *Crescendo*, comme son nom l'indique est un lieu de vie dédié aux jeunes, de la petite enfance à l'adolescence. En créant cet espace de rencontre pour tous les âges, la Communauté de Communes a mis en avant l'importance du vivre ensemble et a renforcé la création de projet à destination de tous.

Tout au long de cette première année, il a été un lieu pour de nombreuses actions collectives. L'accueil de loisirs a pu mettre en place des actions passerelles avec le Relais Petite Enfance (RPE) et le multi-accueil comme l'exposition tactile/textiles qui a eu lieu pour les enfants de



0 à 6 ans, ou bien des journées à thème autour de la parentalité. Des matinées rencontres à destination des assistantes maternelles et des enfants qu'elles accueillent ont aussi pu voir le jour avec les enfants de notre crèche *Bulles d'Éveil*.

L'Établissement d'Enseignements Artistiques et la Maison des Jeunes ont aussi pu profiter de la mise en place de ces projets collectifs grâce aux actions *Music Time* et la création du stage théâtre.



UN PROJET CULTUREL, SOCIAL ET SOLIDAIRE !

Le *Festival des 37* est un projet solidaire porté par le CIAS et l'association *l'Autre Vie du Papillon*.

Il a pour objectif de **créer du lien et de la cohésion sociale**. Après deux années de travail et de préparation, la 4^{ème} édition du festival a eu lieu du 2 au 10 décembre 2023 et a **rassemblé près de 1 800 spectateurs**.

Accompagnés par des professionnels du cinéma, 35 participants de *l'Espace de Découvertes et d'Initiative* (EDI) ainsi que des *Ateliers d'Échanges* se sont investis dans l'écriture des scénarios, la réalisation des décors et des

courts-métrages mais aussi dans l'organisation complète du festival.

Pour cette 4^{ème} édition, c'est le réalisateur Jean-François Castell qui a été choisi comme parrain. Pendant un an et demi, il a posé ses caméras lors des différentes étapes du festival afin de faire de cette aventure, un documentaire qui sortira, en principe, fin 2024.

Cette édition sous le signe du voyage a offert à tous l'opportunité d'explorer les multiples réalisations proposées, quelles soient cinématographiques, musicales ou gustatives.



FESTIVAL DES 37

CHIFFRES CLÉS



12 071
SOLLICITATIONS



270
DEMANDES DE RETRAITES
ACCOMPAGNÉES



915
ACCOMPAGNEMENTS
PAR LES CONSEILLERS
NUMÉRIQUES

FRANCE SERVICES : VOTRE LIEU D'INFORMATION SUR LES DÉMARCHES LIÉES À LA RETRAITE

En collaboration avec la *CARSAT*, une séance d'information sur la retraite s'est déroulée le 5 octobre 2023. Au total, **près de 67 personnes ont assisté à cet évènement afin de se renseigner sur les démarches à entreprendre et les changements découlant de la réforme.** À la fin de la présentation, un représentant de la *CARSAT* a répondu aux questions individuelles des participants.

Les agents *France Services* ont assuré un accueil de premier niveau pour guider les personnes dans leurs démarches et les ont accompagnées dans l'utilisation des services en ligne, tels que la simulation des montants de retraite, la demande de retraite et la messagerie sécurisée, qu'il s'agisse des régimes généraux ou agricoles.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Chaque mois, des ateliers autour du numérique et des nouvelles technologies sont proposés par le conseiller numérique du CIAS. Exclusivement réservés aux habitants du Pays de Craon, ils sont **gratuit et ouvert à tous.**

Découvrez le programme et les **permanences France Services de Craon et Renazé** sur www.paysdecraon.fr ou contactez le 02 43 09 09 65.

BIEN VIEILLIR EN PAYS DE CRAON !

Fin 2023, le Pays de Craon a **engagé une réflexion sur l'offre résidentielle** et l'évolution des services à destination des personnes âgées et des personnes en situation de handicap sur le territoire.

En 2025, la population des 75 ans et plus est estimée à 4 000 et devrait augmenter pour atteindre les 6 560 à l'horizon 2050. **Cette forte évolution nécessite d'adapter l'offre en hébergement et inventer de nouvelles solutions d'accompagnement.**

Le maintien à domicile reste le mode d'hébergement privilégié. **L'adaptation des logements et les services à domicile seront donc fortement impactés par cette évolution.**

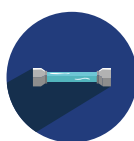
Les réunions de concertation avec l'ensemble des acteurs vont donc se poursuivre tout au long de l'année 2024, afin d'élaborer un schéma directeur du parcours résidentiel. Il s'agira d'imaginer des alternatives adaptées aux différentes étapes de la vie pour « bien vieillir en Pays de Craon ».

EAU ET ASSAINISSEMENT

CHIFFRES CLÉS



15 000
ABONNÉS
ALIMENTÉS



1 485 KM
DE RÉSEAU
D'EAU POTABLE



207 KM
DE RÉSEAU
D'EAUX USÉES



2 575 763 M³
D'EAU POTABLE
PRODUITE

ASSAINISSEMENT

LANCEMENT DE SCHÉMAS DIRECTEURS D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USÉES

Le territoire dispose de 37 unités de traitements d'eaux usées datant de plusieurs dizaines d'années et des entrées d'eaux parasites peuvent exister sur certains systèmes.

En fonction de ces constats, **le Pays de Craon a initié des diagnostics prioritaires sur les communes de Méral et de Renazé**, via des Schémas Directeur d'Assainissement collectif des Eaux Usées (SDAEU). Ils vont **permettre de définir des programmes pluriannuels et de hiérarchiser des actions destinées à améliorer la connaissance, la gestion et le fonctionnement de chacun de ces 2 systèmes d'assainissement collectif des eaux usées.**

Les SDAEU visent ainsi à protéger les milieux aquatiques et préserver les usages par l'amélioration de l'efficacité des systèmes d'assainissement dans leur globalité, en réduisant

les rejets de pollution dans le milieu naturel et en cherchant à garantir leur efficacité dans la durée.



©Studio4k

RELATIONS USAGERS

DEMATÉRIALISATION DES FACTURES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

En collaboration avec le *Trésor Public* et dans la démarche d'amélioration continue du service apporté à ses abonnés, la **Régie des Eaux a mis en place la dématérialisation de l'édition de ses factures d'eau et d'assainissement.**

Cette solution a permis de supprimer les coûts d'impression de ces factures. Cette évolution a également permis l'intégration d'un talon « TIP SEPA », qui permet de diriger l'encaissement des chèques directement au Centre d'Encaissement de Rennes.

Ce service vient s'ajouter aux autres moyens de paiement déjà mis en place par le service (internet PAYFIP, datamatrix,

paiement d'une facture auprès d'un buraliste ou partenaire agréé, etc.).



LE SAVIEZ-VOUS ?

La société **VÉOLIA** a été retenue pour reprendre, en Délégation de Service Public (DSP), l'exploitation des réseaux de distribution d'eau potable de 23 communes du territoire. Ce nouveau contrat, signé pour 12 ans, se terminera au 31 décembre 2035.

LANCEMENT D'UN SCHÉMA DIRECTEUR D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Le transfert de la compétence Eau Potable à la Communauté de Communes a induit la fusion des territoires de l'ex SIAEP du Craonnais, de l'ex SIAEP de Livré-La-Touche, d'une partie de l'ex SIROCG ainsi que des communes de Craon et Cossé-le-Vivien.

Après quelques années de prise de cette compétence, **le besoin d'initier un Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP) couvrant l'ensemble du territoire du Pays de Craon a été mis en évidence.**

Un SDAEP est une démarche dont l'objectif est d'étudier la fonctionnalité et la pérennité du système de production et de distribution d'un territoire, de la ressource aux consommateurs, dans un objectif prioritaire de **sécuriser l'alimentation en Eau Potable du territoire.**

Cette étude permettra également de réaliser un Schéma de Distribution d'Eau Potable (SDEP), qui déterminera les zones où les extensions de réseaux de distribution seront autorisées afin de desservir de nouveaux abonnés.



EQU POTABLE

ENVIRONNEMENT

CHIFFRES CLÉS



2^{ÈME}
MEILLEUR EPCI DU 53
SUR LE NOMBRE DE KG
D'ORDURES MÉNAGÈRES
PAR HABITANT



110 KG
D'ORDURES
MÉNAGÈRES
RAMASSÉES
PAR HABITANT



101 KG
DE DÉCHETS
RÉCOLTÉS VIA LA
COLLECTE SÉLECTIVE
PAR HABITANT



67 KG
DE DÉCHETS
ENFOUIS PAR
HABITANT



DE NOUVELLES FILIÈRES EN DÉCHETTERIE POUR MIEUX RECYCLER !

En 2023, de [nouvelles filières](#) ont été mises en place, notamment sur la déchetterie de Craon, ayant pour objectif de :

- Réduire la quantité de déchets qui vont à l'enfouissement ;
- Trier et recycler au maximum les déchets spécifiques.

La filière « déchets d'ameublement », déjà existante dans les déchetteries de Cossé-le-Vivien, Craon et Renazé, a été étendue à l'ensemble des déchetteries du territoire à compter de février 2023, tout comme la filière « articles de bricolage et jardinage ». En juillet 2023, la filière dédiée aux plastiques

durs, souples, au polystyrène et au plâtre a été spécifiquement installé sur la déchetterie de Craon.

Sur l'année, 288 tonnes de déchets sur l'ensemble des déchetteries du territoire ont été détournés de l'enfouissement pour être recyclés et valorisés. Ce tri représente une économie de 46 000€ en tenant compte des soutiens reçus et du coût de traitement de certaines filières. Cependant, le Pays de Craon reste au-dessus de la moyenne départementale qui est de 53,7 kg par habitant.





UN NOUVEL AGENT EN CHARGE DE LA VALORISATION DES DÉCHETS

Pour compléter la mise en place des filières, Valentin Folliard, agent de valorisation des déchets, a été recruté sur la déchetterie de Craon.

Concrètement, **son rôle est d'accompagner les usagers vers de meilleurs gestes de tri.** Il est en charge de la benne qui coûte le plus chère, celle des déchets enfouis, et y contrôle les déchets déposés. Pour cela, il explique, sensibilise et oriente les usagers vers les bonnes filières. Depuis son arrivée, le tonnage de la benne déchets enfouis a considérablement réduit. **En 1 an, près de 244 tonnes de déchets en moins ont été enfouis.**

En 2023, la tonne de déchet enfouis sur la déchetterie de Craon coûtait 165€. Sur les 6 derniers mois de l'année, **l'économie réalisée est de 40 260€ et cette dynamique va continuer !**



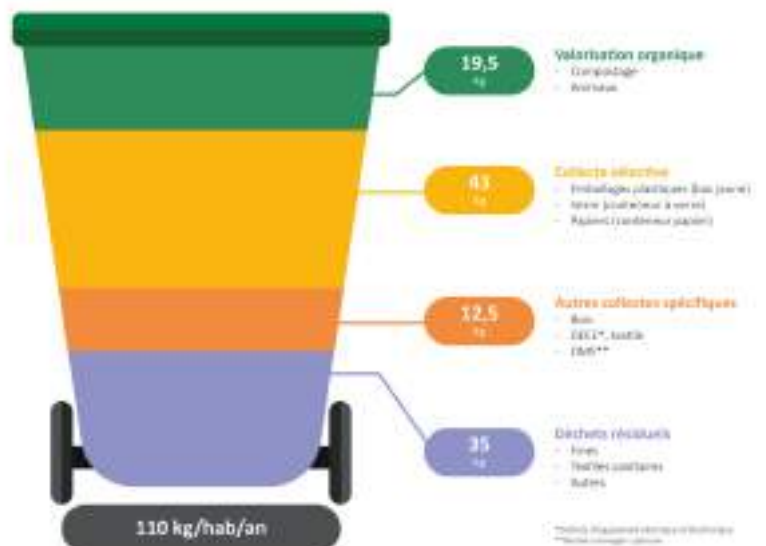
ANIMATIONS ET SENSIBILISATION AUX BONS GESTES !



En 2023, **près de 600 personnes ont été sensibilisées lors des différentes animations** (animations scolaires, chez les professionnels, visite du centre de tri, Foire de Craon, etc.) réalisées sur le thème du tri et du compostage, sur le territoire.



Composition moyenne des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) par catégorie avec le détail des principales sous-catégories en 2023



LE SAVIEZ-VOUS ?

Si les habitants n'effectuaient aucun gestes de tri, cela coûterait à la collectivité, en moyenne **1 200 000€ de plus par an.**

Après avoir effectué les bons gestes de tri, il ne doit rester dans votre bac d'ordures ménagères, seulement 1/3 de vos déchets (voir le schéma ci-contre).

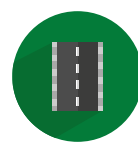
CHIFFRES CLÉS



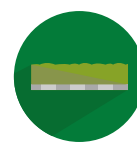
370
OUVRAGES
HYDRAULIQUES



1 475 000€ TTC
DE BUDGET
ANNUEL



870 KM
DE ROUTES
ENTRETENUES



1 500 KM
D'ACCOTEMENTS
BROYÉS ET ÉLAGUÉS

ENTRETIEN DE LA VOIRIE EN 2023

En 2023, **825 000€ TTC ont été investis pour l'entretien des voies communales et chemins ruraux** hors agglomération.

Au total, les interventions d'entretien sur chemins ruraux et voies communales ont concernés :

- 62 voies pour la réfection des fossés (63 km)
- 112 voies pour les travaux de réfection de chaussée inscrit au programme : réparation de chaussée et enduit bicouche, rechargement de chaussée, enrobé (104 km)
- 176 voies pour des interventions ponctuelles de réparation de chaussée au point à temps

Par ailleurs, le service voirie a assuré la réalisation du programme de travaux 2023 sur les voiries des zones

artisanales sur les communes de Craon, Quelaines-Saint-Gault, Méral et Cossé-le-Vivien pour un montant de 120 000€ TTC.



TRAVAUX DE RÉFECTION SUR D'OUVRAGE D'ART

Des travaux de réfection de maçonneries et de peinture d'IPN ont été réalisés par le chantier d'insertion *Études et Chantiers* sur les communes de Ballots et de La Selle-Craonnaise.





ORAGES ET TEMPÊTES : INCIDENCES SUR LE SERVICE

Le changement climatique est de plus en plus prégnant et le service doit désormais faire face à 1 ou 2 phénomènes climatiques majeurs très localisés, tous les ans.

En juin 2023, c'est une **tornade qui a balayé les secteurs de Bouchamps-lès-Craon, Niaflès et La Selle-Craonnaise** avec des rafales de vents et des pluies diluviennes entraînant des chutes d'arbres et des phénomènes de ruissellement dans les champs importants.



Sur la voie verte, c'est **un tronçon d'1 km qui a dû être fermé pendant plusieurs semaines** pour dégager l'ensemble des arbres tombés. Merci aux services du département (Unité Voie Verte), à la commune de Niaflès, aux bûcherons bénévoles et au chantier d'insertion pour leur réactivité à intervenir pour rouvrir ce tronçon.



ÉTUDE D'UNE CELLULE INTERNE ET D'UN OUTIL DE MAÎTRISE DES PROJETS

En 2023, le service voirie a piloté la mise en place d'une cellule d'assistance à maîtrise d'ouvrage interne pour les projets (nouveaux bâtiments ou rénovation, aménagement de bureaux, de parking, de nouvelles Zones d'Activités, etc.) conduits par les services de la Communauté de Communes du Pays de Craon.

Cette cellule **composée de techniciens de l'intercommunalité** aux compétences diverses (voirie, bâtiment, eau potable, assainissement, eaux pluviales, finances et marchés publics) **a pour but d'apporter un regard technique sur les différents projets**. Elle permet par exemple, d'alerter sur la concordance d'un projet avec les réseaux souterrains existants et leur dévoiement éventuel, la prise en compte technique de contraintes non repérées initialement par le service, le montage financier du projet, etc.

Pour certains projets, cette cellule **permet aussi de réaliser la maîtrise d'œuvre en interne à la place de bureaux d'études privés**.

En 2023 par exemple, le service voirie a réalisé la maîtrise d'œuvre du dossier de création du chemin environnemental et PMR autour de l'étang de La Rincerie, porté par le pôle Sport/Tourisme. Cette maîtrise d'œuvre interne a représenté un coût de 5 900€ TTC (environ 200 heures) et a permis d'économiser près de 15 600€ TTC (devis de maîtrise d'œuvre externe : 21 540€ TTC).



LE SAVIEZ-VOUS ?

Sur cette dernière année, 6 busages métalliques sur cours d'eau corrodés ont été remplacés, pour un montant de 105 000 € TTC, par des buses béton sur les communes de Craon, Pommerieux, Denazé et Athée.

CULTURE

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Pays de Craon a signé le 18 novembre dernier sa deuxième convention intercommunale d'appui aux projets culturels de territoire avec ses partenaires, pour la période 2023-2027.

LE PÔLE CULTURE EN « RANDO À POILS OU À PLUMES » SUR LES SENTIERS DE 4 COMMUNES DU PAYS DE CRAON !

Du 1^{er} au 15 avril s'est déroulé **le temps fort du Pôle Culture « À poils ou à plumes »**.

3 randonnées décalées ont vu le jour en partenariat avec le service voirie du Pays de Craon et les communes de Pommerieux, Mée et Saint-Michel-de-la-Roë.

Ce sont plus de **320 randonneurs qui ont pu découvrir des chemins du territoire, ponctués de rencontres inattendues** : lectures et contes, scénettes théâtrales, interventions musicales proposées par les services du Pôle Culture et un marché des producteurs locaux à l'issue des balades.

À Quelaines-Saint-Gault, c'est une randonnée « Faune et Flore » qui a été proposée auprès d'un public jeune (enfants de l'accueil de loisirs de Quelaines et collégiens de la MFR de Craon). Ensemble, ils ont pu **découvrir la biodiversité locale** grâce au partenariat mené avec *Mayenne Nature Environnement*.

À chaque évènement, la caravane d'exposition de l'association *Octopus*, mise en décors par l'artiste plasticienne Élodie Grondin, a permis la découverte de masques, costumes et autres accessoires velus et plumés ! Ces créations ont toutes été conçues dans le cadre de 12 ateliers participatifs avec les accueils de loisirs du territoire, la MFR de l'Oudon, le Foyer des Charmilles et l'association le Nulle Part Ailleurs.





441
ÉLÈVES FORMÉS
(DONT LES ÉLÈVES
DE L'OAE)



1 500
ÉLÈVES APPROCHÉS
PAR LA MUSIQUE DANS LES
ÉCOLES PRIMAIRES



500
PERSONNES APPROCHÉES
PAR LA MUSIQUE DANS LES
STRUCTURES ADAPTÉES

UNE OFFRE ÉQUILBRÉE SUR LE TERRITOIRE GRÂCE AU NOUVEAU SITE D'ENSEIGNEMENT !

Le 10 juin était inauguré l'Espace Crescendo à Renazé.

À cette occasion, l'équipe pédagogique de l'Établissement d'Enseignements Artistiques (EEA) a ouvert les portes de *Bulle des Arts* pour échanger avec les visiteurs et leur proposer un temps musical convivial. Cet événement fût également l'occasion d'inaugurer les totems installés sur l'esplanade, créés



par 88 habitants du territoire, dans le cadre d'une quinzaine d'ateliers participatifs animés par l'artiste plasticienne Élodie Grondin.

Depuis la rentrée 2023, le site de Renazé accueille 14 élèves chaque semaine pour différentes pratiques artistiques : éveil et ateliers artistiques, pratique instrumentale, atelier de création Musicale Assistée par Ordinateur (MAO), et a accueilli 15 personnes lors des séances partagées parents-enfants.

« CHANTE AVEC LE BIG BAND, MYLA ET L'ARBRE BATEAU » : UN PROJET D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE AMBITIEUX !

Les 2 et 3 juin, 160 élèves du Pays de Craon ont présenté deux spectacles de chant-choral accompagnés par 45 musiciens amateurs et professionnels, à la salle du FCC de Cossé-le-Vivien.

Le samedi soir, le public a profité du concert « Chante avec le Big Band » mettant en scène les élèves des écoles de Cosmes, Chérancé et de Saint-Aignan-sur-Roë, accompagnés par les musiciens du *Big Band du Sud Mayenne*. Tous ont interprété des standards de jazz, arrangés par Stan Laferrière artiste de jazz, compositeur, et arrangeur de renom. Ce dernier est également intervenu dans les écoles dans le cadre du Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (PEAC).

Le dimanche après-midi, les élèves de CM1-CM2 des écoles Maurice Carême et Sainte Marie de Quelaines-Saint-Gault, accompagnés de *l'Harmonie La Note*, ont présenté le conte musical « Myla et l'arbre bateau » d'Isabelle Aboulker.

Ces deux projets sont le fruit d'un travail collaboratif entre les musiciens intervenants dans les écoles du Pays de Craon et les professeurs de l'Éducation Nationale.



CHIFFRES CLÉS



3 840
ADHÉRENTS SUR
LE RÉSEAU



111 250
DOCUMENTS
EMPRUNTÉS



220 KM
DE NAVETTE PARCOURUS
PAR SEMAINE



250 KG
DE LIVRES PORTÉS
PAR SEMAINE

LE SAVIEZ-VOUS ?

7 professionnels et 202 bénévoles travaillent dans les 3 médiathèques et 17 bibliothèques du réseau, avec au moins une structure ouverte chaque jour de la semaine, dimanche compris !

LE RÉSEAU PART EN TOURNÉE !

Depuis la création du Réseau Lecture publique en 2015, les usagers des 37 communes du Pays de Craon **peuvent réserver, emprunter et rendre des documents dans toutes les médiathèques ou bibliothèques du territoire.**

Vous habitez et êtes abonné(e) à la bibliothèque de Congrier, mais souhaitez lire la dernière nouveauté disponible à Courbeville ? Pas besoin de faire les 35 km séparant les deux communes. Pour permettre la circulation des documents d'une structure à l'autre, **les professionnels du Réseau effectuent chaque semaine trois navettes correspondant aux secteurs géographiques** des anciens Pays Craonnais, Cosséen et Renazéen.



SENONNES : LE PLAISIR DE « FAIR LIRE » !

Située rue Jean Boby, **la bibliothèque de Senonnes a ouvert ses portes le 31 octobre.**

Baptisée Fair Lire (clin d'œil au bar voisin le *Fair Play*), elle est animée par une équipe particulièrement dynamique de 12 bénévoles. Au 31 décembre 2023, la petite dernière du réseau comptait **déjà 62 adhérents** avec une moyenne de 8 à 14 usagers par créneau d'ouverture.

Un certain nombre d'animations ont déjà été mises en place, notamment l'accueil des élèves de l'école Notre-Dame de Pontmain avec une visite des lieux en avant-première. Parmi les projets à venir : une découverte, par ces mêmes élèves, du système de classification des fonds des bibliothèques *Dewey* et l'organisation de temps ludiques autour des jeux de société pour les aînés et familles du territoire.



LECTURE PUBLIQUE

CHIFFRES CLÉS



27
SPECTACLES
ANNUELS



75%
DE TAUX DE
REPLISSAGE



4 800
ENTRÉES RÉALISÉES
SUR L'ANNÉE



95 H
D'ACTIIONS
CULTURELLES

QUAND GRANDIR RIME AVEC SOURIRE !

De novembre 2022 à mai 2023, un groupe de jeunes Craonnais et de personnes âgées de la Résidence Autonomie de Quelaines-Saint-Gault ont vécu une expérience unique. Accompagnés par trois artistes du collectif EDA, ils ont pris part à un vaste projet intergénérationnel d'action culturelle autour du spectacle « Dire Grand », présenté en séance scolaire le 24 novembre 2022 à Livré-la-Touche.

À l'occasion de quatre rendez-vous et un total de 20h d'ateliers danse, échanges, et création audio, les 28 élèves de la classe de CE1-CE2 de

l'école Saint-Joseph de Craon et les 8 résidents de la Résidence Autonomie du Mottais se sont mis en mouvement et ont croisé leurs regards respectifs sur leurs générations à travers une correspondance sonore soigneusement orchestrée par la compagnie.

Le projet a abouti le 15 mai 2023 à une **rencontre dansée entre les deux groupes, pleine d'émotions et de partage** dont tous se souviendront.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Sur la dernière saison, les temps de montage et démontage des spectacles, par l'équipe technique de la saison, ont représenté environ 1 200h de travail.

SPORT / TOURISME

LE SAVIEZ-VOUS ?

Chaque année, en juillet et août, la maison du tourisme est ouverte du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h. De plus, tous les mercredis de l'été, des visites guidées du centre historique de Craon sont organisées, sans besoin d'inscription préalable.

TOURISME

NOUVEAU LOCAL, NOUVEAU DYNAMISME TOURISTIQUE !

La maison du tourisme a déménagé à côté de la salle du Mûrier à Craon, lui offrant une meilleure visibilité.

Son emplacement, sa nouvelle vitrine ainsi que son aménagement intérieur ont permis de **développer fortement l'attractivité de ce lieu.**



CHIFFRES CLÉS



616
PERSONNES
ACCUEILLIES
ET RENSEIGNÉES



99
VISITES GUIDÉES
SUR L'ÉTÉ 2023



Cette vitrophanie haute en couleurs a été réalisée en interne par le service communication du Pays de Craon.

CHIFFRES CLÉS



666
VISITEURS/JOUR
EN MOYENNE



30%
DE NUITÉES
SUPPLÉMENTAIRES AU
CENTRE D'HÉBERGEMENT



12 566
REPAS
DISTRIBUÉS

LE SAVIEZ-VOUS ?

2 voiturettes électriques font désormais partie du parc de véhicule de la base de loisirs.

Silencieuses et respectueuses de l'environnement, elles sont idéales pour le transport de matériaux.

CRÉATION D'UN CHEMIN AUTOUR DU PLAN D'EAU

[La base de loisirs de La Rincerie](#) labellisée «Espace Naturel Sensible», s'est dotée d'un sentier sablé autour du plan d'eau d'une longueur de 4 km.

L'objectif est de **favoriser l'accès du site à tous et de limiter le piétinement de certaines zones d'intérêt écologique** par les randonneurs, en

canalisant le flux de personnes sur ce nouvel aménagement.

Le chemin permet notamment de limiter l'érosion des sols et de préserver la végétation environnante. **Il facilite l'accès au site pour les visiteurs, et plus particulièrement les Personnes à Mobilité Réduite (PMR).**



UN SITE LABELLISÉ « ESPACE NATUREL SENSIBLE » !

Depuis 2023, **la base de loisirs de La Rincerie est labellisée « Espace Naturel Sensible » (ENS)** par le Département de la Mayenne. Cette labellisation s'intègre dans le schéma départemental des espaces naturels sensibles créé en 2018 et qui a comme objectifs principaux :

- D'identifier, mettre en valeur et préserver le patrimoine naturel en Mayenne
- De suivre une politique orientée et construire autour de la richesse écologique locale

À ce titre, le Pays de Craon a sollicité *Mayenne Nature Environnement* pour proposer des actions au travers d'un plan de gestion environnemental jusqu'en 2028.

Ce dernier aura pour objectif de **concilier la préservation de la biodiversité présente et l'activité touristique du site.** Ce document de planification a pour but d'orienter la gestion de la base de loisirs, sur une durée définie de 5 ans, pour mettre en valeur le patrimoine naturel et paysager, et s'assurer d'une meilleure prise en compte de la biodiversité dans les modes de gestion définis.



©Pascal BELTRAMI

CHIFFRES CLÉS



75 000
ENTRÉES
(ÉGAL À 2022)



11 000€
DE RECETTES
SUPPLÉMENTAIRES SUR LES
ACTIVITÉS DE FORME



17 000
SCOLAIRES
ACCUEILLIS

ÉVOLUTION DES ACTIVITÉS DE FORME

La tendance positive des activités de forme observée à la fin de l'année 2022 s'est maintenue en 2023, avec **une augmentation de 17% de la fréquentation !**

Pour répondre à cette forte demande, le planning d'activités a été adapté, augmentant ainsi la capacité d'accueil sur certains cours et générant des recettes supplémentaires.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Nous proposons des tarifs préférentiels spécialement conçus pour les Comités d'Entreprises (CE). Notre gamme d'abonnements comprend diverses formules, allant de l'abonnement 10 entrées baignade pour enfants et adultes à l'abonnement 10 entrées bien-être.

▷ DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE BIEN-ÊTRE

L'une des initiatives marquantes de l'année 2023 a été le **développement de notre offre bien-être, notamment au travers de l'organisation de deux soirées Zen**. Depuis 2022, *l'Odysée* collabore étroitement avec les professionnels du bien-être du territoire pour créer des événements favorisant le synergisme des acteurs locaux.

Ces soirées ont permis de **mettre en lumière une quinzaine de prestataires**, offrant aux usagers l'opportunité de découvrir diverses activités et soins. Chaque participant pouvait réserver un massage et une séance d'aquarelax, tout en bénéficiant d'un accès privilégié à l'espace bien-être et au bassin ludique.

La transformation du centre aquatique pour ces soirées Zen a été spectaculaire, avec un espace végétalisé et l'installation de 700 bougies. **Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 76 participants et 875€ de recettes pour la première soirée, suivi de 83 participants et 1 355€ de recettes pour la seconde édition.**

Ces soirées ont également ouvert la voie à des discussions sur de futurs partenariats, dont la mise à disposition du local bien-être, démontrant ainsi notre engagement à soutenir les professionnels du bien-être du territoire.



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

PVD



LE SAVIEZ-VOUS ?

1 600 collectivités sont lauréates du programme *Petites Villes de Demain* en France, dont 15 en Mayenne.

Elles bénéficient toutes d'un accompagnement technique et financier pour mettre en oeuvre leur projet de revitalisation.

UN PROGRAMME POUR REDYNAMISER LE TERRITOIRE !

Initié par l'État, le programme *Petites Villes de Demain* vise à concevoir un projet global de redynamisation des communes et des territoires, en accompagnant les collectivités et en donnant aux élus les moyens de concrétiser leurs projets.

Une convention d'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) a été signée en janvier 2023 par les communes de Cossé-le-Vivien, Craon et Renazé, ainsi qu'avec les partenaires qui sont l'État, la Banque des Territoires, la Région des Pays de la Loire et le Département de la Mayenne.



Sur la base du projet de territoire de la Communauté de Communes, la convention ORT - *Petites Villes de Demain* décline par orientation stratégique, des actions opérationnelles qui permettront de conduire sa démarche de renforcement des fonctions de centralité au bénéfice de la qualité de vie de ses habitants et des territoires alentours, dans une trajectoire dynamique et engagée dans la transition écologique :

- 3 actions menées à l'échelle du Pays de Craon : l'étude pré-opérationnelle OPAH et OPAH-RU, l'étude sur la stratégie commerce et la démarche Plan Paysage
- 14 actions pour Renazé dont l'aménagement de la place de l'Europe et de l'église
- 13 actions pour Craon dont la labellisation « Petites Cités de Caractère », la création d'un espace de vie associative et la réhabilitation de la Maison XIIIème place du Pilori
- 11 actions pour Cossé-le-Vivien dont le projet de réaménagement de la rue de la Frénoise, de la renaturation du parking de l'Oriette, ainsi que la construction d'une nouvelle cuisine centrale



UNE ÉTUDE SUR MESURE

Le paysage joue aujourd'hui un rôle majeur dans la qualité de vie de la population.

La prise en compte de ce dernier permet d'aborder différemment les projets locaux. Cela implique en effet, de réinterroger les usages, de considérer les besoins des habitants et des acteurs locaux, de devenir médiateur et de garantir des projets de qualité pour l'amélioration du cadre de vie.

Le Pays de Craon a saisi l'opportunité de répondre à l'appel à projet [Plans de Paysage 2022](#) du *Ministère de la Transition Écologique* pour engager une démarche à partir de la question paysagère. Pour mener cette démarche, une mission a été confiée en 2023 à l'agence *MONONO*.

Cette action participe à la mise en œuvre opérationnelle du projet de territoire pour

la gestion de l'eau, du Schéma Directeur des Modes Actifs (SDMA), du Projet Climat Air Energie Territorial (PCAET), du Plan Bocage et également à la définition de la qualité de vie des habitants, afin de créer des paysages sources d'attractivité économique, résidentielles et touristiques bénéfiques au maintien de l'identité du territoire et à son développement maîtrisé.



Dessins réalisés par L. Delafosse de l'agence MONONO

Un plan de paysage comporte 4 étapes.

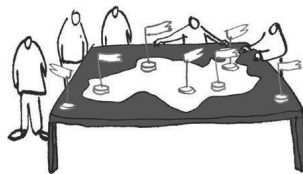
1

La connaissance et le diagnostic du territoire concerné



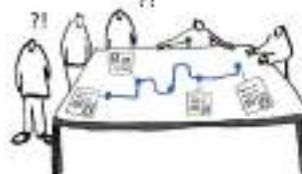
2

Les orientations et les actions possibles



3

La stratégie et le programme d'actions



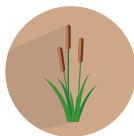
4

L'animation et la mise en œuvre du Plan



À chacune de ces étapes, les habitants ainsi que les acteurs publics et privés seront associés et concertés puisque le paysage comme cadre de vie est une construction commune. Depuis son lancement en 2013, 150 territoires sont aujourd'hui labélisés en France, dont **le Pays de Craon premier plan paysage en Mayenne.**

CHIFFRES CLÉS



3
ZNIEFF* SUR LE
PAYS DE CRAON



1 418 HA
DE FORÊTS ET MILIEUX
SEMI-NATURELS



1,5%
DE SURFACES AGRICOLES
EN MOINS EN 10 ANS

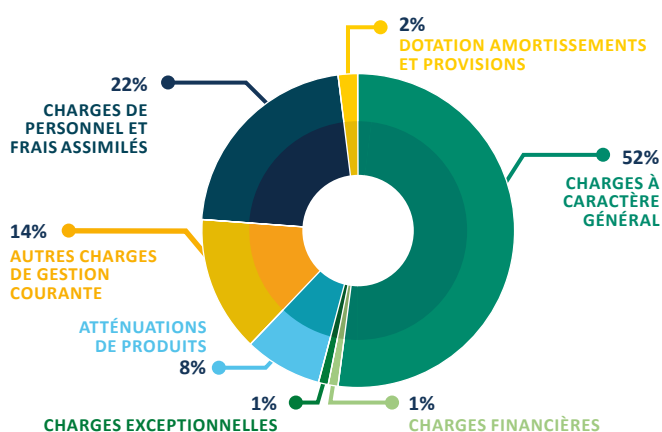
*Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique

FINANCES / RESSOURCES HUMAINES

FINANCES

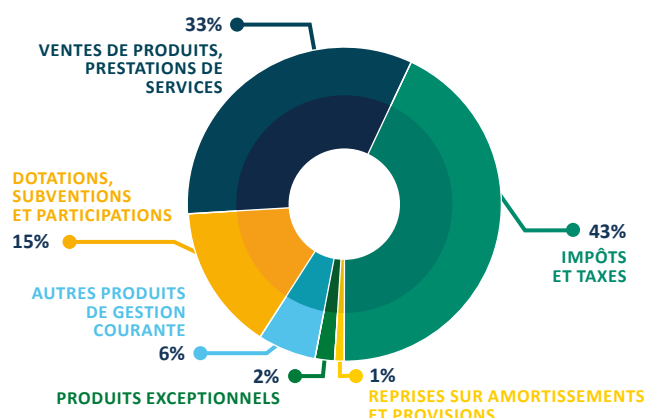
- TOUS BUDGETS CONFONDUS (HORS CIAS)

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



● Charges à caractère général 13 812 424,68€	● Atténuations de produits 2 028 975€
● Charges de personnel et frais assimilés 5 818 406,93€	● Dotations amortissements et provisions 526 393,19€
● Autres charges de gestion courante 3 746 474,26€	● Charges financières 394 518,23€
● Charges exceptionnelles 294 452,68€	

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



● Impôts et taxes 12 920 079,11€	● Autres produits de gestion courante 1 719 733,02€
● Ventes de produits, prestations de services 9 849 806,50€	● Produits exceptionnels 652 575,41€
● Dotations, subventions et participations 4 638 299,98€	● Reprises sur amortissements et provisions 371 223,44€

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS EN 2023

Derniers commerces de Simplé : extension et réhabilitation

Voirie

Voie d'accès pour la Maison de Santé de Cossé-le-Vivien

Chemin PMR de la Rincerie

Travaux Eaux Pluviales

OPAH - Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

Mobiliers, informatique, véhicules, outils de communication

ZA des Rues à Cossé-le-Vivien

	2022	2023	Évolution	%
Nombre de mandats de dépenses	11 647	11 742	+ 95	+ 0,8 %
Nombre de titres de recettes	5 745	6 540	+ 795	+ 13,8 %
Total	17 392	18 282	+ 890	+ 5.1 %

En 2023, 18 marchés publics ont été préparés et publiés pour un montant global de 26 000 000€ HT.

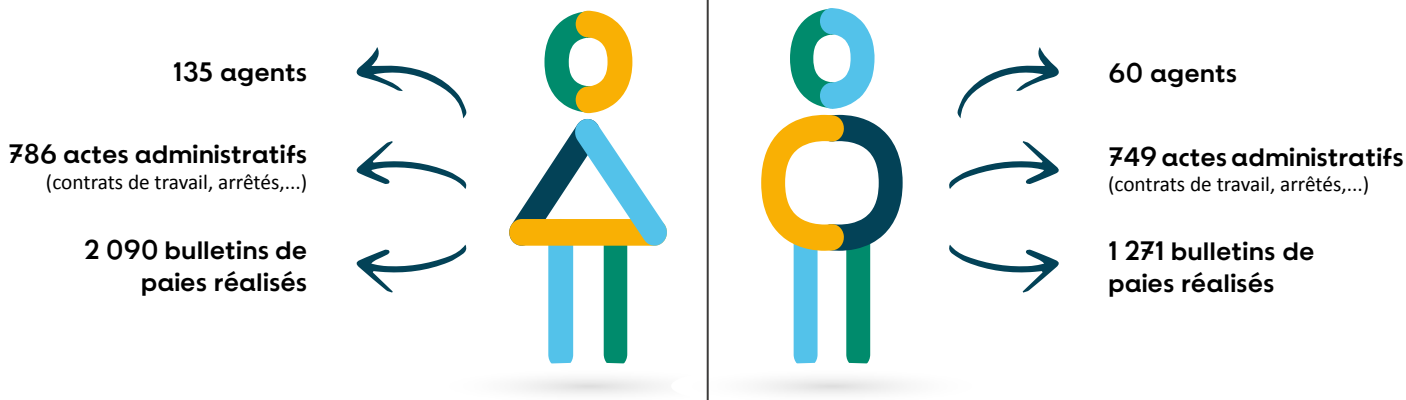
LE SAVIEZ-VOUS ?

Le service Finances assure la gestion du *Syndicat Mixte du Centre d'Entraînement Anjou Maine (SMCEAM)*.

Ce syndicat est constitué par les Communautés de Communes du Pays de Craon et d'Anjou Bleu Communauté. Il a été créé pour promouvoir le centre d'entraînement du galop, qui fait partie des 3 plus grands centres de France (600 chevaux à l'entraînement quotidiennement, une trentaine d'entraîneurs). Le siège social est situé à la mairie de Senennes.

En 2023, de gros travaux ont été engagés : construction de nouveaux boxes et d'un belvédère.
Montant total du projet : 1 300 000€ HT.

RH





**Communauté de Communes
du Pays de Craon**
1 rue Buchenberg
BP 71 - 53400 Craon



02 43 09 61 61



accueil@paysdecraon.fr



Communauté de Communes
du Pays de Craon



@PaysCraon



CIAS du Pays de Craon
29 rue de la Libération
53400 Craon



02 43 09 09 65



contact@cias.paysdecraon.fr

www.paysdecraon.fr

ASTILLÉ - ATHÉE - BALLOTS - BOUCHAMPS-LÈS-CRAON - BRAINS-SUR-LES-MARCHES - CHÉRANCÉ - CONGRIER
COSMES - COSSÉ-LE-VIVIEN - COURBEVEILLE - CRAON - CUILLÉ - DENAZÉ - FONTAINE-COUVERTE - GASTINES
LA BOISSIÈRE - LA CHAPELLE-CRAONNAISE - LA ROË - LA ROAUDIÈRE - LA SELLE-CRAONNAISE - LAUBRIÈRES
LIVRÉ-LA-TOUCHE - MÉE - MÉRAL - NIAFLES - POMMERIEUX - QUELAINES-SAINT-GAULT - RENAZÉ - SENONNES
SIMPLÉ - SAINT-AIGNAN-SUR-ROË - SAINT-ERBLON - SAINT-MARTIN-DU-LIMET - SAINT-MICHEL-DE-LA-ROË
SAINT-POIX - SAINT-QUENTIN-LES-ANGES - SAINT-SATURNIN-DU-LIMET